

29 fév 2012 -18:12

Appartient à Conseil des ministres du 1er mars 2012

Nouveau contrat entre les autorités fédérales et l'agence de presse Belga

Le Conseil des ministres a chargé la Direction générale Communication externe du SPF Chancellerie du Premier Ministre de conclure un nouveau contrat, pour une durée de trois ans, avec l'agence de presse Belga à destination des autorités fédérales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>